7. ZONES D'EXTRACTION

7.1 RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

La méthode de travail à utiliser pour cette mission d'expertise a été précisée lors d'une réunion qui s'est tenue le 9 novembre 2006 à la DAU/DGATLP, en présence de représentants de la Cellule « Aménagement-Environnement » de la DGATLP et de représentants de la DAR en charge des dossiers relatifs aux zones d'extraction. Il est ressorti que la mission pouvait être balisée selon les trois objectifs suivants :

- réalisation d'un état des lieux de la consommation d'espace et des ressources sur base des données existantes :
- estimation des besoins à l'échelle régionale;
- éléments de réflexions stratégiques relatives au secteur carrier en Wallonie.

Cette expertise a été présentée au Cabinet du Ministre Antoine et a été approuvée par le Gouvernement wallon.

Les différents produits de ce travail sont fournis en annexe.

Une équipe constituée de 1,75 ETP chercheur a été affectée à cette mission pendant 2.5 mois.

7.2 TACHES MENEES ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

7.2.1 Rapport au Gouvernement

Le rapport se décline en 3 chapitres, en fonction des objectifs fixés.

Le premier objectif consiste en la réalisation d'un état des lieux des sites dont l'exploitation est terminée, en cours ou non débutée.

La première étape nécessaire à cet état des lieux a consisté en un recensement des données existantes en matière de zones d'extraction et/ou de carrières. Plusieurs sources de données ainsi qu'une quinzaine de références bibliographiques (monographies, publications...) ont été recensées sur l'activité extractive wallonne ou belge ; l'expertise s'est attachée à préciser leur disponibilité et en évaluer la validité.

Ensuite, sur base de ces données, nous avons pu faire le point sur les carrières en activité en Wallonie et celles dont l'exploitation a cessé, et estimer l'offre actuelle restante (selon les différents types de matériaux) dans les zones d'extraction. Une étude de terrain n'étant pas réalisable dans les délais impartis, deux principales sources de données ont été exploitées dans cette optique : il s'agit de la base de données de l'étude Poty et de la base de données construite entre juin et octobre 2006 par le bureau d'études Incitec sprl sur base des renseignements fournis par les exploitants de carrière. Ces deux sources de données ont été exploitées sans qu'il soit fait mention de la localisation exacte de la carrière ou du nom du carrier. Sur base de ces deux lots de données, les carrières ont été cartographiées (dans la mesure du possible) et les données ont été agrégées par grande catégorie de produits. Des estimations des chiffres de production annuels par grande catégorie de produits ont été calculées.

Après avoir été analysées séparément, ces deux bases de données ont fait l'objet d'une comparaison afin de tenter de mesurer les évolutions ayant eu lieu entre 2001 et 2006. Une estimation de l'offre restante, par catégorie de matériau, a pu être effectuée et comparée entre les deux bases de données. Le Plan de secteur et le PLI ont également été utilisés.

Par ailleurs, sur base de ce qui précède, une note méthodologique a été produite pour clarifier les démarches nécessaires à l'établissement d'un suivi régulier, fin et au moindre

coût de l'état des lieux des différentes carrières wallonnes en matière de consommation d'espace et de la ressource par rapport aux besoins.

Deuxièmement, l'évaluation des besoins à l'échelle régionale a été effectuée par le biais de rencontres avec les représentants des grands groupes carriers. Ces rencontres avaient pour objectif de tenter de préciser les besoins en gisements supplémentaires éventuels, et ce en rapport avec l'évolution du marché. Des rencontres avec les représentants des principaux utilisateurs de produits issus de l'industrie extractive ont également été organisées afin d'évaluer les perspectives d'utilisation des divers matériaux dans un futur plus ou moins proche.

En parallèle, la DAR a réalisé un inventaire fin et commenté de tous les dossiers de demande de révision de plan de secteur à tous les stades de la procédure.

Enfin, sur base des informations issues des analyses et rencontres décrites ci-dessus, un ensemble de questions et/ou réflexions stratégiques ont pu être formulées. Cette liste de questions et réflexions peut constituer un projet de cahier des charges destiné à l'élaboration d'un « plan stratégique zone d'extraction ». Tous les interlocuteurs rencontrés (producteurs, consommateurs, fonctionnaires...) sont demandeurs de l'élaboration, à court terme, par le Gouvernement wallon d'un plan stratégique à l'échelle de la Wallonie dans le but de donner une vision à 15/20 ans minimum de l'évolution du secteur carrier en Région wallonne. Ce plan stratégique devrait décider des priorités voulues par le Gouvernement et en tirer les conclusions planologiques.

Notre démarche a intégré la préparation d'un rapport intermédiaire discuté lors de la réunion du 16 janvier 2007 réunissant des représentants des producteurs, des consommateurs et de la DGATLP-DAR. De multiples remarques constructives – mais parfois divergentes – ont été formulées à cette réunion. Nous nous sommes efforcés d'en tenir compte, notamment en modifiant de manière plus opérationnelle le troisième objectif de la mission par l'élaboration d'un projet de cahier des charges de plan stratégique. Le rapport final rendu le 22 janvier dernier intègre ces modifications. Une version définitive de ce rapport final comprenant un addendum chiffré a été déposée au Gouvernement wallon en mai 2007.

Au final, le travail réalisé ne permet pas de mettre en évidence, à l'échelle de l'exploitation extractive, les besoins quantitatifs du secteur, les données nécessaires pour y parvenir sont actuellement manquantes ou périmées en Région wallonne. L'approche qualitative n'est cependant pas dénuée d'intérêt et les entretiens ont permis de prendre conscience des sentiments de chacun des acteurs par rapport à cette problématique. Enfin, tous les acteurs contactés se sont félicités de pouvoir se retrouver autour d'une même table afin de discuter ouvertement et sereinement de l'avenir du secteur extractif en Wallonie.

7.2.2 Publications relatives à l'expertise zone d'extraction

Cette expertise a fait l'objet de deux documents destinés à être publiés :

- un article pour « Territoires wallons », actuellement en attente de passage devant le Comité de Rédaction ;
- un working paper téléchargeable depuis le site Internet de la CPDT, en attente de validation par M. Luc Maréchal.

7.3 Poursuite du Travail

Cette expertise est terminée.